

# Conditions générales

mai 2024

## **Déclaration d'acceptation des présentes conditions générales (CG)**

L'accès au présent site Internet ou à ses pages et liens ainsi qu'aux produits, services, informations, outils et documents qu'ils contiennent ou décrivent, la commande d'un produit proposé par bonacasa ou la conclusion d'un contrat avec bonacasa impliquent l'acceptation des présentes conditions générales, qui sont alors réputées connues et correctement comprises.

## **Produits, services, conditions et prix**

Les prix publiés par bonacasa pour ses appartements, ses produits, ses services et ses informations ainsi que pour les produits, les services et les informations de ses partenaires sont, dans la mesure du possible, toujours mis à jour. bonacasa ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, la disponibilité et l'actualité des contenus concernant les appartements, les produits, les services et les informations proposés. bonacasa se réserve le droit de modifier, d'adapter, de compléter ou de supprimer le contenu du site Internet de même que les contenus relatifs aux appartements, aux produits, aux services et aux informations. bonacasa ou ses partenaires peuvent proposer des conditions et des prix spéciaux à des habitantes et habitants / à des utilisatrices et utilisateurs ou à des entreprises partenaires définis. Dans tous les cas, bonacasa n'est liée que par les prix qui ont été convenus directement avec les habitantes et habitants / les utilisatrices et utilisateurs, indépendamment des conditions accordées à d'autres bénéficiaires de prestations.

En principe, les prix en vigueur sont les tarifs publiés sur le site Internet et dans les listes de prix. Il peut toutefois s'agir de prix standards, devant être adaptés en fonction du volume des prestations et des services à fournir. Indépendamment des prix publiés, le prix des prestations et des services dépend du volume des prestations et des services fournis, et notamment du temps requis pour leur fourniture.

## **Autorisation d'accès et prise en charge des coûts**

En cas d'appel d'urgence, une assistance professionnelle intervient dans les meilleurs délais. Pour faciliter une réaction rapide en cas d'urgence, l'habitante ou l'habitant autorise l'accès à son appartement à la personne / à l'organisation qui intervient dans un cas d'urgence et qui doit avoir l'accès à l'appartement. L'habitante ou l'habitant doit prendre en charge les coûts éventuellement occasionnés à l'organisation concernée par une intervention nécessaire.

En cas d'urgence, bonacasa met en œuvre son concept d'accès soit en recourant à un coffre à clés à poser dans le complexe résidentiel (partie intégrante du standard de construction bonacasa), soit en collaborant avec un EMS, une maison de retraite, un hôpital ou une institution similaire se trouvant à proximité du complexe résidentiel. Si le standard de construction bonacasa n'est pas appliqué, si le propriétaire du complexe résidentiel ne fait pas équiper son bien

d'un coffre à clés et s'il n'est pas non plus possible de déposer une clé dans une institution précitée se trouvant à proximité du complexe résidentiel, l'accès à un appartement fermé à clé n'est possible que si l'habitante ou l'habitant ou la personne qui a déclenché l'alarme ou une personne à qui il est fait appel (parent, connaissance, voisin, etc.) est en mesure d'ouvrir la porte. Si cela n'est pas possible non plus, l'accès en cas d'urgence ne peut être garanti qu'avec l'aide de la police et, éventuellement, en forçant la porte.

## **Propriété, droits de marque, droits d'auteur, autres droits de propriété intellectuelle et autres droits**

Sauf indication contraire, tous les contenus de bonacasa® sont protégés par des droits d'auteur. Toute modification des publications de bonacasa® est strictement interdite. Toute reproduction, mise en lien ou utilisation à des fins publiques ou commerciales est interdite sans l'autorisation écrite préalable de bonacasa®. L'affichage à l'écran, le téléchargement ou la copie de contenus de bonacasa® ne confèrent aucun droit de propriété intellectuelle. En cas de reproduction totale ou partielle des contenus, sous forme électronique ou écrite, il est obligatoire de mentionner explicitement bonacasa®.

## **Garantie et responsabilité**

Le raccordement à une centrale d'appel d'urgence ne garantit pas une sécurité absolue, mais facilite une réaction rapide en cas d'urgence. La disponibilité opérationnelle des appareils des habitantes et habitants (téléphone portable, téléphone fixe, appareil d'appel d'urgence, ordinateur, etc.) relève de la responsabilité de l'utilisatrice ou de l'utilisateur. Dans la mesure où la loi l'autorise, la responsabilité liée au service d'appel d'urgence est exclue.

Si nécessaire, l'habitante, l'habitant ou la/le bénéficiaire de services (y compris de services de sécurité) informe les partenaires de bonacasa des risques possibles ainsi que des difficultés inattendues ou à prendre en compte particulièrement auxquelles il faut prêter attention lors de la fourniture des services. bonacasa décline toute responsabilité pour les conséquences négatives qui auraient pu être évitées si l'information ou les instructions avaient été suffisantes.

bonacasa n'assume aucune garantie pour les services de ses partenaires, tant quantitativement que qualitativement, et décline toute responsabilité pour leurs services et leurs activités. La responsabilité de bonacasa est limitée à l'assurance qualité et au contrôle de la qualité des partenaires. Les partenaires de bonacasa n'agissent pas en tant qu'auxiliaires de bonacasa, mais sous leur propre responsabilité et à leurs propres risques. Toute prétention éventuelle relative à la fourniture de services ne peut être exercée qu'auprès des partenaires de bonacasa. Il n'existe ni relation contractuelle directe ni rapports de responsabilité directs entre les bénéficiaires des services et bonacasa.

Il peut être nécessaire de communiquer des mots de passe ou des données d'accès pour pouvoir bénéficier de certains services ou pour optimiser les services proposés. La non-communication de ces mots de passe ou données d'accès peut empêcher la personne de bénéficier du service correspondant, que ce soit en partie, dans sa totalité ou dans la qualité proposée. Il est de la responsabilité de l'habitant ou de l'habitant / de l'utilisatrice ou de l'utilisateur de modifier les mots de passe ou les données d'accès après les avoir communiqués ou après que bonacasa en a fait usage pour fournir le service. En l'absence de modification des mots de passe ou des données d'accès, bonacasa décline toute responsabilité en lien avec une utilisation abusive de ces données. bonacasa garantit que ces données ne seront utilisées qu'aux fins pour lesquelles elles lui ont été communiquées.

bonacasa décline toute responsabilité pour les dommages directs, indirects ou subséquents consécutifs à l'utilisation du présent site Internet et des liens hypertextes qui s'y trouvent ou à l'utilisation ou à l'acquisition de produits, services et informations spécifiques à bonacasa subis par des utilisatrices, des utilisateurs ou des tiers. La présente clause de non-responsabilité comprend aussi la perte de données, l'utilisation abusive de données par des tiers et les dommages occasionnés par des virus ou d'autres dommages d'origine électronique.

#### **Protection des données**

bonacasa protège vos données personnelles. Les données clientèles sont stockées en toute sécurité. Elles ne sont pas transmises à des tiers non autorisés. De même, les collaboratrices, collaborateurs et le personnel auxiliaire amenés à intervenir dans le cadre du présent contrat sont contractuellement tenus de respecter la confidentialité et la protection des données. La collecte et le traitement de données personnelles sont décrits dans la déclaration de confidentialité. Ils font partie intégrante du présent contrat. Les données sont traitées dans le cadre de l'exécution du contrat. Notre déclaration de confidentialité peut être consultée à la page <https://www.bonacasa.ch/fr/declaration-de-confidentialite>

Il est de la responsabilité de l'habitant ou de l'utilisateur que les données indiquées soient correctes et complètes et qu'elles soient adaptées et actualisées si nécessaire. bonacasa® n'assume aucune responsabilité pour les conséquences négatives qui résultent d'une connaissance erronée ou insuffisante des données de bonacasa®.

#### **Champ d'application et obligation de transfert des dispositions bonacasa**

Le produit bonacasa se rapportant à un appartement ou à un immeuble donné, tous les contrats, toutes les dispositions et tous les consentements conclus avec bonacasa, y compris les présentes CG, ne s'appliquent pas uniquement à la partie contractante ayant conclu les contrats ou fait des déclarations, mais également à ses successeurs en droit.

C'est pourquoi le cocontractant du contrat bonacasa est tenu de transmettre ses contrats, dispositions et consentements à son successeur en droit (acheteuse ou acheteur d'un appartement, sous-locataire, etc.) avec l'obligation d'un transfert subséquent des contrats, dispositions et consentements. Ce transfert est automa-

tique lorsque les personnes concernées reçoivent des informations au sujet de bonacasa et de ses services. Cette obligation de transfert est notamment applicable pour l'autorisation d'accès en cas d'urgence et pour toutes les dispositions qui y sont liées.

#### **Modification des présentes CG**

Les présentes CG peuvent être modifiées, adaptées, complétées et mises à jour à tout moment. L'utilisatrice, l'utilisateur, l'habitant ou l'habitant déclare accepter les CG en vigueur.

#### **Texte original**

En cas de contradictions entre les différentes versions linguistiques de ces CG, c'est la version allemande qui fait foi.

#### **Droit applicable et for**

Toutes les relations juridiques avec bonacasa sont soumises au droit suisse. Le for est à Soleure (tribunal de district [Richteramt] Soleure-Lebern).

Télécharger les CG

© bonacasa

Oensingen, mai 2024

bonacasa AG  
Hauptstrasse 20a  
4702 Oensingen  
T 0800 111 811  
bonacasa.ch